

## Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal: 15

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 15

Date de Convocation : 17/06/2010

## Séance du 30 Juin 2010

L'An deux mil dix le trente du mois de juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents : Messieurs SABIN Patrick, , CLAUDE René, DOURTHE Gérard, DROUHAULT Robert, CHIVALEY Christophe, GARCIA Sylvain, LABEYRIE Robert, LALANNE Jean-Michel, RABY André,  
Mesdames CAZET Stéphanie, DEDIEU Emmanuelle, EDALITI Nathalie, MOREIRA Virginie, RENARD Sylvie.

Absents et excusés : Mme KHAKHOULIA Françoise excusée ; Mme MOREIRA Virginie excusée.

Procurations :. Mme KHAKHOULIA Françoise a donné procuration à M LALANNE Jean-Michel,  
. Mme MOREIRA Virginie a donné procuration à Mme DEDIEU Emmanuelle.

M CLAUDE René a été élu Secrétaire de séance.

---

### **Monsieur le maire ouvre la séance :**

M. le maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 12 mai 2010.  
Ce dernier est approuvé et signé par les conseillers présents ou représentés.

M. le maire propose de rajouter deux points :

- **transfert des permis de construire des petites maisons réservés aux personnes âgées vers les acquéreurs**
- **FSUE : non récupération de la TVA et dégâts collatéraux**

Le conseil accepte à l'unanimité.

L'ordre du jour est donc :

1. Aide au nettoyage ONF
2. Parcelles soumises à l'ONF
3. Personnel :
  - Embauche CAE atsem
  - Embauche CAE ménage
  - Embauche CAE Passerelle
4. Délégation urbanisme et Etat Civil
5. Tarifs salle Polyvalente

- 6. CAPCOS : transfert de PC
- 7. FSUE : non récupération de la TVA et dégâts collatéraux

<b>2010-0601      Aide au nettoyage ONF</b>
---

Suite à un problème de présentation de ce point et d'un manque de précisions du point 2010-0508, lors du précédent conseil, ce point doit être revoté.

Toutes les surfaces boisées soumises subiront un coût de 50€/ha pour la partie gestion et administrative réalisée par l'ONF

**DETAIL DES PRESTATIONS ONF**

**Montage des dossiers de subvention**

- ✓ Levés GPS des surfaces éligibles aux aides au nettoyage, traitement de données, reproductions cartographiques...
- ✓ Transmission des polygones géoréférencés au GIP Aménagement du Territoire et Gestion des Risques
- ✓ Préparation des pièces administratives
- ✓ Présentation au propriétaire
- ✓ Transmission aux services de l'Etat

**Mise en œuvre et suivi des chantiers - Assistance technique à la collectivité**

- ✓ Préparation des marchés de travaux de nettoyage, consultation des entreprises
- ✓ Présentation des résultats des consultations au propriétaire, assistance à la décision
  - ✓ Mise en œuvre et suivi des travaux de nettoyage, conduite de l'entreprise
  - ✓ Réception contradictoire des travaux de nettoyage, validation des situations, vérifications et présentation des facturations

**Suivi des dossiers de subvention**

- ✓ Levés GPS des surfaces travaillées, traitement des données, transmission des polygones géo référencés au GIP Aménagement du Territoire et Gestion des Risques
- ✓ Elaboration et transmission des justificatifs de demande de subvention - Transmission aux services de l'Etat
- ✓ Assistance de la Collectivité lors des contrôles et gestion des litiges en relation avec le propriétaire
- ✓ Le suivi du dossier par l'ONF se poursuit pendant toute la durée des engagements pris par le propriétaire pour bénéficier des aides au nettoyage

CONTRE	ABSTENTION	POUR
1	1	13
CLAUDE René	LALANNE Jean-michel	

<b>2010-0602      Parcelles soumises à l'ONF</b>
--

M. le maire présente la liste des parcelles soumises à l'ONF au conseil. Seuls les chemins vicinaux, les parcelles en face et autour du cimetière et celles en face de CAPCOS ne sont pas soumises.

N°	Lieu-dit	Surface cadastrale
55	MOULIN DE HAUT	5.4400
101	LEGUILLE	0.9350
103	LEGUILLE	10.3825
104	LEGUILLE	1.1925
105	LEGUILLE	19.2450
106pie	LEGUILLE	2.3096
106pie	LEGUILLE	2.3096
107	LEGUILLE	6.9222
112	LEGUILLE	15.9225
113	LEGUILLE	9.6300
117	LEGUILLE	0.0307
121	LEGUILLE	0.3405
122	LEGUILLE	0.0972
123	LEGUILLE	3.4200
124	LEGUILLE	0.7826
129	LEGUILLE	0.2325
133	LEGUILLE	0.2763
287	LEGUILLE	1.5620
287	LEGUILLE	1.5620
289	LEGUILLE	0.3299
309	LEGUILLE	2.1859
310	LEGUILLE	8.5241
312	LEGUILLE	8.4019
52	CUSSON	2.2250
53	CUSSON	40.1400
56	CUSSON	4.4700
61	SAINT ANTOINE	0.1448
62	SAINT ANTOINE	45.9550
67	SAINT ANTOINE	16.8561
68	SAINT ANTOINE	0.8055
69	SAINT ANTOINE	4.0430
72	SAINT ANTOINE	4.0825
73	SAINT ANTOINE	3.1225
74	SAINT ANTOINE	22.8500
75	SAINT ANTOINE	1.5943
79	SAINT ANTOINE	0.1466
80	SAINT ANTOINE	2.3350
81	SAINT ANTOINE	0.9513
82	SAINT ANTOINE	2.7730
83	SAINT ANTOINE	4.1400
84	SAINT ANTOINE	1.9175
85	SAINT ANTOINE	0.8896
86	SAINT ANTOINE	5.9125
90	SAINT ANTOINE	5.7422

92	SAINT ANTOINE	1.8050
93	SAINT ANTOINE	0.9150
94	SAINT ANTOINE	49.2550
95	SAINT ANTOINE	3.3850
96	SAINT ANTOINE	25.6850
97	SAINT ANTOINE	7.0575
101	SAINT ANTOINE	6.0100
149	CUSSON	16.7125
155	SAINT ANTOINE	9.5302
91p	SAINT ANTOINE	1.7115
7	CAPDEPIN	4.9975
74	LA BRULE	2.5850
75	LA BRULE	6.6950
96p	LA BRULE	0.5481
97p	LA BRULE	0.4592
292p	LA BRULE	11.0600
41	CAPDEPIN SUD OUEST	4.8220
46	CAPDEPIN SUD OUEST	0.2650
208	CAPDEPIN SUD OUEST	2.4564
220p	LA BRANEYRE	3.0007
234	GERMAN	0.3300
12	GAYE NORD	23.5400
360	COUMETS	0.9825
		456.9390
CONTRE	ABSTENTION	POUR
1 CLAUDE René	1 LABEYRIE Robert	13

### **2010-0603      Personnel : Embauches CAE**

A la rentrée prochaine, Mme MACHADO, atsem de SOLFERINO, qui par convention travaillait tous les après-midi à l'école d'Escource va quitter ses fonctions. Il va donc nous manquer une ATSEM.

M. le maire propose l'embauche d'un CAE ATSEM de 26h/semaine. De plus, étant donné la réorganisation des plannings, cette personne effectuera aussi des heures au périscolaire et au centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

M. le maire propose d'embaucher un nouveau CAE Ménage suite au départ en août du CAE actuel.

De plus, M. le maire souhaite embaucher un CAE Passerelle sur 12 mois pour le service technique en remplacement de Frédéric Beauvallet absent pour congé parental pour minimum 6 mois...

M. le maire demande délégation pour signer tous les documents relatifs à ces embauches.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
2	0	13
KHAKHOULIA Françoise LALANNE Jean-Michel		

### **2010-0604 Délégations Urbanisme et Etat civil**

M. le maire souhaite, pour un meilleur fonctionnement du secrétariat, que soit attribuée à la secrétaire de mairie une délégation :

- pour l'urbanisme quant à la signature des arrêtés lorsque l'avis du maire est favorable,
- pour l'Etat civil : extrait d'acte, sortie du territoire, certificat de vie ...

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

### **2010-0605 Tarifs salle polyvalente**

Suite à des dysfonctionnements de l'état des lieux de la salle polyvalente, M. le maire souhaite que ce soit Mme POULAIN qui en ait dorénavant la charge. Une deuxième personne serait formée pour cette tâche.

Il est aussi nécessaire de revoir les tarifs. Après délibération, les nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> septembre sont :

	Particuliers d'Escource	Associations et CE Escource	Particuliers Hors-Esource
<b>Une journée en week-end</b> le samedi OU le dimanche	175 €	GRATUIT	350 €
<b>Forfait Week-end</b> <i>du vendredi 14h au lundi 12h</i>	300 €	GRATUIT	600 €
<b>Une journée en semaine</b>	150 €	GRATUIT	150 €

CONTRE	ABSENTION	POUR
0	0	15

**2010-0606 CAPCOS : transfert de PC**

Pour la bonne continuité administrative des dossiers, il est nécessaire de transférer les permis des petites maisons réservées aux personnes âgées au nom des acquéreurs :

Lot 72 – PC 04009409M0043 au nom de M. CAULE Régis et Melle CAZET Stéphanie  
Lot 70 – PC 04009409M0041 au nom de M et Mme DELIBE

La commune reste titulaire des PC suivants :

PC 04009409M0045 – Lot 74  
PC 04009409M0044 – Lot 73  
PC 04009409M0042 – Lot 71

Mais M le maire souhaite délibérer afin d'avoir délégation pour faire le transfert dès que l'acquéreur définitif se présentera.

<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTION</b>	<b>POUR</b>
0	0	15

**2010-0607 FSUE : Non récupération de la TVA et dégâts collatéraux**

M. le maire présente son projet au conseil :

- De solliciter le complément de subvention du FSUE ainsi que la TVA pour la réparation des dégâts aux biens non assurables causés par la tempête KLAUS du 24 janvier 2009. La commune doit alors s'engager à ne pas récupérer la TVA sur les réparations entreprises.
- De solliciter le FSUE pour les dégâts collatéraux causés à la voirie qui résultent de l'exploitation forestière consécutive à la tempête KLAUS du 24 janvier 2010. La commune s'engage à financer la part restante correspondant au coefficient de vétusté.( environs 8.5 %)

Il va être nécessaire de faire un appel d'offre adapté (plus de 20 000€).

Le conseil municipal donne pouvoir à M. Le Maire pour rédiger et signer tous les actes se rapportant à ces affaires

## **Divers :**

**SFR :** M. le maire présente le projet des lieux d'installation des futures antennes SFR. Le conseil approuve.

**Réception du 03 Juillet :** M. le maire souhaite que les jeunes du foot soient félicités pour leur exploit sportif. Une réception sera donnée en leur honneur samedi à la mairie.

**Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.**

**Séance levée à 20 h15**

**Le maire**

**Le secrétaire**

**Les Conseillers Municipaux**